

La traduction des structures grammaticales

Christine Klein-Lataud and Claude Tatilon

Volume 31, Number 4, décembre 1986

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/004323ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/004323ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0026-0452 (print)

1492-1421 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Klein-Lataud, C. & Tatilon, C. (1986). La traduction des structures grammaticales. *Meta*, 31(4), 370–376. <https://doi.org/10.7202/004323ar>

LA TRADUCTION DES STRUCTURES GRAMMATICALES

CHRISTINE KLEIN-LATAUD ET CLAUDE TATILON
Collège Glendon, Université York, Toronto, Canada

La sémantique traditionnelle traite presque exclusivement de l'information transmise par les unités lexicales, qui fournissent sans conteste la partie la plus riche du contenu d'un énoncé¹. Mais cette évidence ne doit pas en dissimuler une autre, généralement moins bien perçue : les STRUCTURES GRAMMATICALES sont aussi des unités sémantisées² INDISPENSABLES À L'EXPRESSION DU SENS d'un énoncé.

Il n'est sans doute pas inutile d'insister sur ce fait.

Une séquence comme **tuer homme taureau* ne peut avoir de sens global³, car elle représente le degré zéro de la grammaticalité. Pour qu'il y ait énoncé véritable, évoquant une situation extra-linguistique précise, il faut que soit introduite l'information grammaticale manquante, à savoir la détermination :

- ◆ du rôle respectif des participants, 'agent' et 'patient' ;
- ◆ de leur identité respective, 'défini' et/ou 'indéfini' ;
- ◆ du temps de l'action.

Une fois déterminé le rôle des deux participants, on aura le choix entre deux types de thématisations :

T1 **homme tuer taureau* (ou **taureau tuer homme*)

T2 **taureau être tué par homme* (ou **homme être tué par taureau*),

qui accepteront chacun un certain nombre de variations sémantiques, obtenues par des changements grammaticaux :

Un passage comme celui-ci (relevé dans un roman africain) :

— *Vendredi pas pâti ... lui manzer riz, moi couper cou ! Enfants beaucoup faim, Vendredi manzer riz enfants. Moi venir avec toi, Vendredi pas venir, Vendredi pour manzer*⁴.

n'est certes pas d'une grande clarté. Toutefois, malgré notre ignorance de la situation (Qui est le locuteur ? les autres personnages -*toi, Vendredi, les enfants* ? Quelles sont les circonstances de l'énonciation ?) et malgré le charabia du locuteur, un sens, incertain, se laisse deviner : Vendredi (il s'agit en fait d'un mouton) a volé la nourriture des enfants et doit être puni de mort. Cela, nous le devinons grâce à la grammaire présente ici sous sa forme la plus sommaire dans l'ordre des mots, souligné par la ponctuation, et dans leur nature (noms, pronoms, négations, verbes, prépositions et adverbes).

Prenons maintenant un exemple grammaticalement correct pour illustrer encore une fois la contribution importante des structures grammaticales au sens d'un énoncé. Dans *Elle t'apportera le livre à trois heures*, en plus de l'ordre des mots (distribuant les rôles des participants et indiquant que *trois* porte sur *heures*), on trouve successivement *Elle* qui désigne un agent, de sexe féminin, déjà connu, *t(e)* qui désigne un bénéficiaire-allocutaire, *-era* qui précise que l'action aura lieu dans le futur, *le* qui indique que l'objet désigné par le nom qui suit est déjà connu et *à* qui marque ici que l'action se situe dans un point du temps indiqué par les mots qui suivent. Sans ces précisions grammaticales, il n'y aurait pas grand chose à comprendre à la suite des seules unités lexicales : *apporter, heure, livre, trois*.

I – L'INFORMATION GRAMMATICALE

L'information transmise par les structures grammaticales est une information très variée, comme le montre la liste ci-dessous, qui énumère un nombre important de signifiés « grammaticaux » (d'origine grammaticale) très fréquents en anglais et en français (ainsi que dans beaucoup d'autres langues).

LISTE⁵

Signifiés déterminant le nom : sexe, nombre, défini/indéfini, possession, désignation, proximité/éloignement, quantité, classement, interrogation.

Modalités déterminant le verbe :

- *temps* : passé, prétérit, futur, récent, prochain
- *modes* : commandement, prière, défense, exhortation, invitation, souhait, désir, regret, hypothèse...
- *aspects* : accompli, inchoatif, terminatif, duratif, ponctuel, itératif, habituel...
- *voix* : passif, réfléchi, réciproque
- *vision* : décalé

Signifiés de relation : agent/patient, attribution, temporalité, spatialité (position dans l'espace, provenance, direction vers), instrumentalité, causalité, addition, opposition, etc.

Prenons maintenant quelques exemples pour illustrer notre liste :

— désignation

Je veux celui-CI
C'EST lui que je veux
VOICI celui que je veux

— prochain (temps)

Il VA chanter
Il EST SUR LE POINT DE chanter

— addition (relation)

Il est grand ET fort

— opposition (relation)

Il est petit MAIS fort

Plusieurs remarques s'imposent concernant la liste susmentionnée.

Remarque 1 : L'*etc.* qui la termine et les points de suspension qui la parcourent signifient notre parti pris de non exhaustivité : nous n'avons rien voulu d'autre que suggérer la grande diversité des signifiés manifestés par les structures grammaticales, et inviter à leur analyse.

Remarque 2 : Plusieurs signifiés peuvent se trouver amalgamés dans une même structure : « Ce est 'défini' + 'démonstratif'. Il attire l'attention sur le noyau désignant quelque chose de perceptible (énoncé en situation), ex. : *Regarde CETTE fumée à l'horizon*, ou déjà mentionné dans le contexte précédent : *Elle avait un chien noir ... CE chien...*⁶ »

Remarque 3 : Sans exclure la synonymie grammaticale (*ses parents l'aiment : il est aimé de ses parents*), il faut tout de même constater qu'une différence structurale est généralement porteuse d'une information nouvelle :

Il BUVAIT, il en est mort (cirrhose du foie)

Elle A BU, et elle est morte (Madame Bovary)

Remarque 4 : La polysémie existe aussi pour les structures grammaticales :

Ce mois-ci, il EST en tournée dans l'ouest ; le mois prochain, il DONNE un récital à Ottawa. Le second présent a valeur de futur.

LE MINI-ORDINATEUR *est en train d'envahir nos foyers.* Le singulier a ici valeur de pluriel.

Les exemples cités montrent la complexité de la sémantique grammaticale en rendant sensible l'écart considérable qui existe entre la richesse des signifiés grammaticaux et la pauvreté des moyens formels destinés à les exprimer.

Que le traducteur ne se décourage pas : attentif aux formes grammaticales, il parviendra le plus souvent à évaluer avec précision leurs implications sémantiques.

DIFFÉRENCES SÉPARANT LES GRAMMAIRES

Les observations qui précèdent ont mis en évidence la richesse sémantique contenue dans les structures grammaticales. Nous voudrions maintenant insister sur les nombreuses différences, de deux ordres — formelles et sémantiques — qui séparent deux systèmes grammaticaux :

- structures de nature différente, exprimant un même signifié ;
- signifiés, imposés par les structures, ne pouvant pas être rendus par celles de l'autre langue.

1. Différences d'ordre structural

Que la différence soit ici de règle peut paraître évident, puisqu'il est parfaitement admis que toute la langue possède un système grammatical qui lui est propre. Mais les écarts formels entre deux structures synonymes, parfois impressionnants, peuvent dérouter le traducteur. Que l'on songe, par exemple, à l'expression de l'« obligation ». Le latin *Delenda est Carthago* ne se traduit pas directement en français (*Carthage est devant être détruite) et doit se rendre par *Il faut détruire Carthage* (ou par *Il faut que Carthage soit détruite...*). Et que dire de la forme, pour nous des plus alambiquées, que prend l'expression de ce signifié en japonais : « *SI je n'y vais pas, ce n'est pas bien », que nous exprimons « naturellement » par *Il faut que j'y aille* (Ou par une autre phrase synonyme : *Je dois y aller*) ?

Même avec l'anglais, parfois...

The bed has not been slept in.

Le lit n'a pas été défait (ouvert).

(Personne n'a dormi dans ce lit.)

The judge will be sworn in next Thursday.

Le juge prêtera serment jeudi prochain.

S'il succombe à la fascination de l'énoncé de départ (*Shame ON him ! Honte À lui !*), le traducteur accouchera d'un énoncé créolisé, comme on en voit encore trop souvent, dans les modes d'emploi commerciaux par exemple.

De la vigilance, donc. Mais pas d'inquiétude cependant : « La conservation sémi-que est indépendante des formes »⁷, nous (r)assure Bernard Pottier. Ce qui signifie qu'à condition de s'en donner la peine, on trouvera toujours en langue d'arrivée une manière

appropriée de rendre l'information grammaticale fût-elle enfermée dans la plus idiomatique des structures de départ.

2. Différences d'ordre sémantique

a) Niveau de la dénotation

Chaque langue, par son système morphosyntaxique, impose à ses utilisateurs des signifiés à transmettre, qui ne se retrouvent pas forcément tous dans les autres langues. Pour illustrer ce point, prenons quelques exemples empruntés aux systèmes des personnels et des possessifs.

En cri, il existe deux formes de NOUS, l'une dite inclusive, qui inclut l'allocutaire (JE + TU/+VOUS + éventuellement d'autres personnes), l'autre dite exclusive, qui l'exclut (JE + d'autres personnes). En japonais, les formes du JE servent à marquer la hiérarchie sociale. Ni l'anglais ni le français font ces distinctions : il y a donc déperdition de sens quand on traduit vers ces langues. Cependant, s'il juge essentielle l'information perdue, le traducteur peut toujours la récupérer en explicitant : Nous partirons MAIS PAS TOI, pour le NOUS exclusif du cri, par exemple.

De la même manière, on peut trouver des compensations lexicales pour rendre en anglais l'opposition VOUS/TU du français, en utilisant des indices de familiarité choisis en fonction des relations sociales entre les locuteurs.

Le système des possessifs varie lui aussi d'une langue à l'autre. Le cri, de nouveau, évite l'ambiguïté d'un énoncé tel que *John saw his older brother at HIS house*, parce que le possessif prendrait une forme différente selon qu'il s'agirait de la maison de John ou de celle de son frère (dans ce deuxième cas, le possessif qui représenterait le participant le moins en vue porterait une marque particulière, celle de l'*obviatif*).

Le système français, réglé sur le genre de l'objet possédé et non sur le sexe du possesseur, est encore plus ambigu : là où l'anglais distingue entre *John saw his sister at HER shop* et *John saw his sister at HIS shop*, le français confond les deux, *Jean a vu sa sœur dans SA boutique*. Ici encore il faut compter sur le contexte et, éventuellement, compenser s'il y a perte d'une information importante. Ainsi le poème canadien Frank Scott, traducteur d'Anne Hébert⁸, nous donne un bel exemple d'utilisation du système morphosyntaxique de la langue d'arrivée pour restituer une information impossible à rendre par les mêmes moyens. Il s'agissait de traduire le vers :

CETTE ENFANT *fut-elle liée par la cheville*

La première traduction avait été :

Was THIS CHILD tied by the ankle

Mais une information que l'auteur, Anne Hébert, jugeait essentielle avait été effacée : le sexe de l'enfant, indiqué en français par l'adjectif démonstratif. Soucieux d'améliorer son texte, Frank Scott confia alors à un possessif l'information que ne pouvait porter le démonstratif. Il parvint ainsi à cette version finale, parfaitement satisfaisante :

Was this child tied by HER ankle.

b) Niveau de la connotation

Nous avons précisé plus haut qu'une différence de structure engendrait en général une différence sémantique (*buvait/a bu*). Voici un nouvel exemple du phénomène :

BIZARREMENT, *l'enfant marche* (on ne s'attendait pas à cela de la part de cet enfant) et *L'enfant marche BIZARREMENT* (sa façon de marcher étonne)⁹.

Le même adverbe, employé dans un même contexte mais à une place différente qui change son point d'incidence (situé au niveau de l'énonciation dans le premier cas, au niveau de l'énoncé dans le second), est responsable d'un profond changement sémantique d'ordre référentiel ou si l'on préfère dénotatif.

Mais un tel exemple ne doit pas faire perdre de vue que les effets sémantiques produits par des variations grammaticales peuvent être aussi de nature connotative : non moins que le lexique, la grammaire est riche en nuances socio-culturelles. Dans le paradigme suivant :

Il m'a dit : « tant pis »
 « Tant pis », m'a-t-il dit
 « Tant pis », qu'il m'a dit

seule la syntaxe indique le registre de langage. Aux formes courantes s'opposent les formes dites familières ou populaires (par exemple, la série de subjonctifs *qu'il *aie, soye, voye*), aux constructions non marquées s'opposent les constructions marquées.

■ « registre populaire » / « registre standard » :

Ex. : *aller AU coiffeur / aller CHEZ le coiffeur*
le mari À ma sœur / le mari DE ma sœur
pourquoi QUE / pourquoi

■ « registre recherché » :

Ex. : l'imparfait du subjonctif, qui fonctionne aujourd'hui comme un signal de « beau langage ». Ainsi, le narrateur de *la Chute* d'Albert Camus, qui vient d'employer à dessein la forme *que je fisse*, constate que le signal a fonctionné : « Ah ! je vois que vous bronchez sur cet imparfait du subjonctif ». Le traducteur anglais se trouve ici devant ce problème : rendre une marque stylistique portée sur une forme grammaticale qui n'existe pas en langue d'arrivée. En l'occurrence, Justin O'Brien a su trouver une forme grammaticale anglaise véhiculant la même connotation « recherchée » que l'imparfait du subjonctif en français, à savoir le présent du même mode : « *If that be foolish... Ah, I see you smile at that use of the subjunctive* ».

On peut rapprocher cette astuce de celle de Barbara Wright, traductrice de Que-neau. Parmi les quatre-vingt-dix-neuf versions de la même anecdote que constituent les *Exercices de style*, il y a une série qui joue exclusivement sur le système français des temps : « Passé indéfini » (passé composé), « Présent », « Passé simple », « Imparfait ». Comment traduire ces *Exercices* en anglais, où le système est différent ? La réponse trouvée est simple : transposer le jeu grammatical, qui devient dans le texte anglais : « *Past* », « *Present* », « *Reported speech* », « *Passive* ».

Négliger de telles indications, c'est éventuellement omettre la partie essentielle de l'information. Le plus important peut être en effet, non pas le contenu référentiel, mais la langue utilisée pour le véhiculer. Pour bon nombre d'écrits modernes, on peut aller jusqu'à dire que la forme *est* (quasiment) le fond.

Ainsi, le traducteur anglais de *Voyage au bout de la nuit* a oublié, à notre avis, une partie de l'essentiel en ne restituant pas dans sa langue les innombrables marques morphosyntaxiques de la langue parlée populaire utilisée par Céline. Prenons cette réplique d'un dialogue entre Bardamu et un autre soldat :

— Dis donc, t'as pas entendu parler de Barbagny toi dans la journée ? Par où que c'était ? que je lui ai demandé encore ?

Le registre est fortement marqué par l'apocope *t'as*, les deux *que* remplaçant les inversions, la reprise du sujet par le pronom *toi*. Voici ce qui nous propose le traducteur :

— *But, I suggest, haven't you heard anyone mention Barbagny in the course of the day ? Give you an idea where it is ?*

On voit qu'il y a eu effacement de toutes les marques stylistiques portées par la morphosyntaxe. Autre exemple emprunté à la même œuvre :

Quand on sera au bord du trou faudra pas faire les malins nous autres.
When the grave lies open before us, let's not try to be witty.

L'œuvre est donc profondément dénaturée par l'adoption d'une syntaxe courante là où il aurait fallu trouver, dans la langue d'arrivée, des transgressions analogues à celle de la langue de départ.

Tout au long de cet article, nous avons mis en avant la notion d'information, de contenu sémantique : la *traduction* ne saurait être autre chose que la *restitution* (la plus fidèle possible, s'entend), *dans le texte d'arrivée, du contenu informationnel dont est chargé le texte de départ*. L'information d'origine grammaticale n'exige pas d'autre traitement.

Ayant insisté une dernière fois sur la primauté du contenu, nous dirons pour conclure que l'efficacité traductionnelle suppose, d'une manière générale, l'abandon de l'hypothèse des correspondances formelles. Le principe qui doit présider à la traduction des unités morphosyntaxiques est le même que celui qui régit celle des unités lexicales — celui de la *pertinence*. Traduire toute l'information utile, et seulement l'information utile. Au détriment de l'information superflue, celle qui arbitrairement imposée par le système grammatical de la langue de départ, possède en contexte une valeur communicative négligeable.

Il conviendra, par exemple, de repérer avec exactitude la valeur stylistique de telle ou telle construction particulière pour restituer dans le texte d'arrivée une construction possédant la même valeur, c'est-à-dire véhiculant la même information. Il existe ainsi pour chaque langue une syntaxe propre à chaque type de texte (et constituant un contenu stylistique), régie par des conventions d'écriture qui peuvent être très différentes d'une langue à l'autre : il faudra dans ce cas s'éloigner de la syntaxe du texte de départ pour se plier aux exigences d'écriture du texte d'arrivée.

Mais les cas les plus embarrassants pour le traducteur demeurent ceux où les structures grammaticales sont, par leur forme même, à l'origine d'effets sémantiques. Le recours à l'adaptation sera alors indispensable. Par exemple, dans cette publicité pour un parapluie :

Il vous plaira avant même qu'il ait plu
 le jeu de mots repose sur l'homonymie des participes passés des verbes plaire et pleuvoir. En anglais, où la langue ne permet évidemment pas la même ambiguïté, il faudra adapter de manière à produire une information équivalente (laudative et humoristique) et à garder au slogan toute son efficacité publicitaire. On pourrait avancer :

*When it rains, it reigns*¹⁰.

Pour finir, nous laissons à nos lecteurs le plaisir de traduire ce slogan de la sécurité routière de la Belle Province !

On s'attache au Québec !
 qui joue à la fois sur l'ambiguïté lexicale de *s'attacher* et sur l'ambiguïté syntaxique de la préposition introduisant, selon la lecture qu'on fait, soit un « lieu » soit un « patient ».

Notes

1. Voir à ce sujet Claude Tatilon (1982) : « Traitement des unités lexicales », *META*, 27-2, pp. 167-172.
2. Ce sont des *unités de première articulation* ou *monèmes grammaticaux* ou encore *morphèmes* (opposés aux *lexèmes*) dans la terminologie d'André Martinet.

3. À ce propos, on lira avec intérêt l'article de Roman Jakobson (1963) : « La notion de signification grammaticale selon Boas », *Essais de linguistique générale*, Paris, Éd. de Minuit. (Traduction de Nicolas Ruwet.)
4. Sembene Ousmane (1960) : *les Bouts de bois de Dieu*, Paris, Le livre contemporain.
5. Cette liste a été établie à partir de la *Grammaire fonctionnelle du français* d'André Martinet (Didier-Crédif, Paris, 1979). Sa présentation et la sélection qu'elle présente n'engagent évidemment que les auteurs du présent article.
6. *Grammaire fonctionnelle du français*, p. 42.
7. Bernard Pottier (1970) : « Structures syntaxiques et unités sémantiques », *Mélanges de linguistique, de philologie et de littérature offerts à Monsieur Albert Henry*, Université de Strasbourg, n° 241.
8. Anne Hébert et Frank Scott (1970) : *Dialogue sur la traduction* (à propos du *Tombeau des rois*), Montréal, HMH Ltée.
9. *Grammaire fonctionnelle du français*, p. 133.
10. Voir Claude Tatilon (1978) : « Traduire la parole publicitaire », *la Linguistique*, 14-1, pp. 75-87.

*Cet article a été rendu possible grâce à une subvention du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada.